



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 20 MARS 2025

<b>Nombre de Conseillers en exercice :</b>	<b>35</b>
<b>Nombre de votants:</b>	<b>35</b>
<b>Nombre de présents :</b>	<b>32</b>
<b>Convocations :</b>	<b>14 MARS 2025</b>

**Etaient présents :** M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOUE, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Camille FERET, M. Alexis VERNIER, Mme Julie GODICHAUD, M. Benoît HEBERT, M. Stéphane DELAHAYE et Mme Catherine DEPITRE.

--ooOoo--

**Etaient absents excusés :**

- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Lisa MADELEINE
- Mme Sylvie FAURE

Pouvoir à Mme Eve COGNETTA  
Pouvoir à Mme Laurence RENOUE  
Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Laurent CASSARD remplit les fonctions de Secrétaire.



2025/24

**OBJET** : Vote des taux d'imposition – Budget Ville 2025

Vu l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts

Considérant qu'il convient de fixer les taux d'imposition pour l'année 2025.

Il vous est proposé de fixer les taux de la façon suivante :

Libellé	Taux 2024	Variation de taux N/N-1	Taux 2025
Taxe d'habitation	25,52 %	0 %	25,52 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	52,68%	0 %	52,68%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	66,40%	0 %	66,40%

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.**



Le registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental

Alexis RAGACHE